



Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette Commune, a été extrait ce qui suit

SEANCE DU 24 février 2025

PRESENTS :

M. Marc QUIRYNEN, Bourgmestre;

M. Vincent PEREMANS, M. José DOCK, M. Quentin BLAISE, Mme Myriam VAN HULLE-GUEUNING, Échevins;

Mme Florence ARRESTIER, Présidente du CPAS;

M. Philippe LEFEBVRE, Mme Christine BREDAS, M. Bruno HUBERTY, M. Jean-François CULOT,

M. Maxence LENOIR, M. Kévin JEANJOT, Mme Stéphanie NICOLAY, Mme Isabelle DUPONT, M. Benjamin DEFECHE, Mme Sabrina HENET, M. Serge DEMORTIER, Conseillers;

M. Quentin PAQUET, Directeur général;

Opération de Développement Rural : composition de la Commission Locale de Développement Rural

Le Conseil Communal, siégeant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution de celui-ci ;

Vu la circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en oeuvre des PCDR ;

Vu la délibération du Conseil communal de Nassogne du 28 septembre 2022 adoptant le projet de programme communal de développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 approuvant le programme communal de développement rural de la commune de Nassogne ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement rural (CLDR) suite aux élections communales du 13 octobre 2024 ;

Considérant que la CLDR doit être composée d'un quart de représentants du Conseil communal et de représentants de la population ;

Considérant qu'un appel à candidatures a été publié via le site internet, le bulletin communal et un toutes-boîtes ;

Considérant les candidatures reçues ;

A l'unanimité,

DÉCIDE,

Article 1er. D'arrêter comme suit la liste des membres effectifs et suppléants de la Commission locale de Développement rural:

Pour le 'quart communal'

Les membres effectifs et suppléants sont délégués par le Conseil communal, proportionnellement à la composition des groupes politiques dudit Conseil.

Pour le groupe 'I.C.N.'

- José DOCK, et Quentin BLAISE en tant que membres effectifs ;

- Marc QUIRYNEN et Jean-François CULOT en tant que membres suppléants.

Pour le groupe 'ENSEMBLE'

- Isabelle DUPONT, en tant que membre effectif, et Philippe LEFEBVRE, en tant que membre suppléant.

Pour la représentation de la population.

NOM	Prénom	Village	Effectif / Suppléant	Date de naissance
DEHUY	Quentin	Lesterny	Effectif	14/07/1998
QUIRYNEN	Emilie	Forrières	Suppléant	21/04/1988
GEORGES	Léon	Forrières	Effectif	21/05/1944
VERMEESCH	Dominique	Forrières	Suppléant	31/01/1960
DAVID	Laurent	Forrières	Effectif	29/01/1980
VANDERSTICHELEN	Damien	Forrières	Suppléant	25/07/1954
LECOMTE	Marie	Masbourg	Effectif	30/07/1982
TIMMERMANS	Marc	Masbourg	Suppléant	31/12/1960
DANLOY	Francis	Ambly	Effectif	17/05/1951
GONNE	Fabien	Ambly	Suppléant	29/01/1962
MAIRY	Yves	Grune	Effectif	17/06/1952
JACQUET	Christine	Grune	Suppléant	14/01/1967
NAVEAU	Caroline	Nassogne	Effectif	17/07/1974
LENOIR	Yves	Nassogne	Suppléant	15/01/1969
BURNOTTE	Etienne	Nassogne	Effectif	28/11/1958
BRACHOT	Isidore	Harsin	Suppléant	14/04/1944
BATTER	Manuella	Harsin	Effectif	27/08/1979
BURNOTTE	Véronique	Harsin	Suppléant	31/10/1969
MATHIEU	Martine	Harsin	Effectif	30/08/1958
BINET	Maxime	Harsin	Suppléant	21/07/1993
FRANCOIS	Yvon	Bande	Effectif	11/07/1956
DAVID	Marcel	Bande	Suppléant	13/04/1943

La commission sera présidée par José DOCK, Échevin, ou son délégué.

Art. 2. De transmettre la présente délibération au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, au SPW Direction de l'espace rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Conseil,

Le Directeur général,
(s) Q. PAQUET.

Le Bourgmestre,
(s) M. QUIRYNEN.

Pour expédition conforme,

Le Directeur général

Le Bourgmestre




Quentin PAQUET

Marc QUIRYNEN